



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Mercredi 14 juin 2023 à 18h30

Salle Louis Aragon - Formerie

Etaient présent(e)s :

ANCELIN Melinda,	Salariée,
ARNOLD Alain	adhérent ancien représentant de la Caf,
BALDET Prisca,	Salariée,
BEURAIN Marcelle,	Habitante usager,
BELLETANTE Martine,	Habitante usager,
BONARDELLE Bernard,	Habitant usager,
BONARDELLE Danielle,	Habitant usager,
BOUCOURT Chloé,	Salariée,
BOULE Christelle,	Salariée,
BOUS William,	Maire de Formerie
BOA Jennifer,	Bénévole,
BREUQUE Valérie,	Salariée,
CAILLEUX Guillaume,	Administrateur,
CAVALLARO Cassandra,	Salariée,
CAZIER Kelly	Salariée,
CHAVE Valentin,	Salarié,
CHER Christopher,	Salarié,
COCU Delphine,	Habitante,
COULIBALY Hamidou,	Salarié,
COUTARD Sylvie,	Vice-Présidente CSR Songeons,
CUVELIER Fabienne,	Présidente de la CCPV,
DAIRE Véronique,	Salariée,
DANIEL Laurent,	Vice-Président Commission Sociale CCPV
DECORDE Laetitia,	Habitante,
DECRESSIONNIERE Valérie,	Salariée,
DELAYEN Pascal,	Président de la Caf de l'Oise,
DESFOSSÉS Marion,	Salariée,
DENIJVELLE Jo,	Habitante usagère,
DEODATO Thierry,	Directeur du CSR,
DEUX Chantal,	Habitante usagère,
DOLLE Patricia,	Adjointe au Maire de Feuquières,
DOUAY Elodie,	Salariée,
DORMOY Denis,	Habitant usager,
DROUILLET Isabelle,	bénévole,
DROUILLET Jean-Jacques,	bénévole,
DUBUIS Jean-Claude,	Habitant,

DUCHAUSSOY Christelle,	Salariée,
DUMAIS Joachim,	Président du GAC Pétanque,
DUPONT Delphine,	Salariée,
ELIE Céline,	Salariée
ELIE Laetitia,	Habitante,
FOSSART Julie,	Salariée,
GERLINGER Thibaut,	Représentant Odyce Nexia
GILLES Germain,	Salariée,
GRAIN Marie-Christine,	Cheffe de service département de l'Oise
GRIGNON Delphine,	Salariée,
HEU Jean-Michel,	Représentant MSA,
LEBOSQUAIN Brandon,	Salarié,
LECLERC Danielle,	Habitante usagère,
LEMAIRE Stéphanie,	Habitante usagère,
LEFEVRE Dylan,	Salarié,
LEFEBVRE Sylvie,	Représentante MSA
LENNE Antoine,	Administrateur,
LENNE Brigitte,	Secours Catholique-Caritas
LEROY-DELEAU Véronique,	Présidente Arthur's Day Festival,
MAILLARD Patrice,	Habitant usager,
MILLE Martial,	Président Groupama Grandvilliers,
MYREY Laurent,	Administrateur,
MAURIER Vincent,	Salarié,
MERCIER Jean-Claude,	Administrateur,
METEYER Jean-Pierre,	Administrateur,
NAU Athénaïs,	Volontaire en service civique,
NOEL Denis,	Trésorier,
OGER Juliette,	Salariée,
PEDRONO Lionel,	Administrateur,
PERIMONY Patrick,	Administrateur,
PHILIPPE Maxime,	Salarié,
PICHARD Hélène,	Secrétaire,
POUPIN Laetitia,	Salariée,
POUPIN Elisa,	Volontaire en service civique
PYPE Denis,	Conseiller régional,
QUINIER maxime,	volontaire en service civique,
SINET Bruno,	Usager,
SOULEZ Jean-Paul,	Secrétaire adjoint,
TAROT Gérard	Association objectif photo,
TROUVE Nathalie,	Salariée,
VERBEKE Pascal,	Conseiller départemental.

Etaients excusé(e)s :

- Madame Nadège LEFEBVRE (Présidente du Conseil Départemental de l'Oise)
- Monsieur Guy MASSON, administrateur et ancien Président du CSR,
- Madame Martine BORGEO (Maire de Saint-Pierre-ès-Champs, Conseillère Départementale déléguée du canton de Grandvilliers, Chargée de l'Agriculture)

- Monsieur Xavier BERTRAND (Président de la Région Hauts-de-France)
- Monsieur Jacques LARCHER (Maire de Grandvilliers)
- Madame Noura KILHAL-FLEGEAU (Madame La Sous-Préfète de Clermont)
- Monsieur Christophe ANSEL (Directeur Adjoint, Pôle Emploi Agence Mykonos Beauvais)
- Madame Céline MALLARD (Généralisations Mouvement – Fédération de l'Oise (Les Aînés Ruraux))
- Madame Sandra PONCHON (Manager Territorial de l'antenne de l'Oise du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers)
- Madame Chantal AMIC Cheffe du service territorial de l'Action Sociale et de l'Insertion sur le Territoire Beauvais Oise Picarde
- Monsieur Jérôme BALLIE (Chef de projet France Services et Inclusion Sociale et Numérique)
- Madame Laurence FLANDRIN (Directrice, Ecole Louis Warabiot Grandvilliers)
- Monsieur Alain DEHAUDT (Directeur de l'ADIL de l'Oise)
- Madame Françoise CABANNE (UNAPEI 60)
- Madame Isabelle MOEZAN (CPAM Oise)
- Madame Florence BISIAUX (Proviseur du Lycée Professionnel Jules Verne Grandvilliers)
- Madame Catherine JAUDON (Inspectrice de l'Education Nationale, Circonscription du 1^{er} degré de Grandvilliers)
- Madame Carole FONTAINE (Accompagnement Personnalisé Santé, Emmaüs Beauvais)
- Monsieur Cyril BOILE (Directeur, Association France Victime 60)
- Madame Jenny WATTELIER (Directrice EHPAD de Grandvilliers)
- Madame Christine GUENET (Directrice, CIDFF 60 Beauvais)
- Monsieur Alain MOURONVAL
- Association « LES ESSERRES » (Association Artistique & Culturelle 60120 Lavacquerie)
- Madame Véronique GRANDCOING (Conseillère Conjugale et Familiale, CPEF Beauvais-Grandvilliers-Breteuil, Conseil Départemental de l'Oise)
- Madame Nathalie ZIARNOWSKI (Responsable d'Agence Retraite Beauvais, Département « Picardie »)
- Monsieur Etienne Caux (Maire de Brombos)
- Madame Carine FERNON (Directrice, Centre Social Rural de Guiscard)
- Monsieur Pascal DOLLE (Président, Centre Social de Guiscard)
- Monsieur André SOLEWYN (Maire de Saint Omer en Chaussée)
- Madame Delphine DESENNE (1^{ère} Adjointe commune de Feuquières)
- Madame Sophie FOUCAULT (NOOE Emploi)

Monsieur Laurent MIREY, Président de l'association, ouvre l'assemblée générale Extraordinaire à 18h30, fait état des excusés et remercie les personnes présentes pour cet évènement annuel de l'association du Centre Social Rural du canton de Grandvilliers, notamment Monsieur le Maire de la commune de Formerie qui accueille le CSR dans ses locaux et permet ainsi au centre social de réaffirmer sa démarche auprès de tous les habitants de son territoire de 45 communes.

En qualité de nouveau Président de l'association élu en septembre 2022, Monsieur MIREY remercie plus particulièrement son prédécesseur Monsieur Guy MASSON pour son implication de longues dates à la présidence du centre social. Il en profite également pour se présenter à l'assemblée.

Après cette première introduction, Monsieur MIREY donne la parole à Thierry DEODATO, directeur du Centre social, pour animer les points mis à l'ordre du jour de l'AGE de ce jour :

1. *Modification des statuts pour renouvellement de l'agrément JEP*
2. *Interventions et questions diverses*

1. *Modification des statuts pour renouvellement de l'agrément JEP*

Qu'est-ce que l'agrément JEP ?

- Une instruction par le SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, l'Engagement et aux Sports)
- Un label de qualité :
 - Reconnaissant la valeur éducative de l'association
 - Permettant à l'Etat de reconnaître et valoriser les activités des associations JEP (financements, instances de concertation, tarifs SACEM, publications, ...)
- 4 critères du tronc commun :
 - Répondre à un objet d'intérêt général : l'association doit être ouverte à tous et répondre à un besoin collectif (et non défendre des intérêts particuliers de ses membres) ;
 - Présenter un mode de fonctionnement démocratique : l'association doit disposer de statuts permettant l'adhésion de tous, réunir régulièrement son Assemblée Générale et transmettre pour vote aux membres les documents essentiels (budgets, rapports d'activité...)
 - Respecter des règles de nature à garantir la transparence financière : l'association doit tenir une comptabilité et un budget selon les règles en vigueur, et doit soumettre son budget et ses comptes au vote de l'Assemblée générale ;
 - Respecter les principes du contrat d'engagement républicain : l'association doit attester sur l'honneur du respect du Contrat d'Engagement Républicain.
- Des critères spécifiques:
 - Être une association déclarée depuis au moins 3 ans ;
 - Avoir une activité dans le domaine de l'éducation populaire et de la jeunesse ;
 - Avoir et respecter des dispositions statutaires garantissant la liberté de conscience, le respect du principe de non-discrimination, un fonctionnement démocratique, la transparence de la gestion, et permettant, sauf dans les cas où le respect de cette dernière condition est incompatible avec l'objet de l'association et la qualité de ses membres ou usagers, l'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes aux instances dirigeantes.

Nous avons ainsi profité de l'intégration de ces critères spécifiques pour remanier, alléger et clarifier les statuts actuels.

Les modifications en sont les suivantes :

- Les critères spécifiques JEP sont inscrits dans les articles :
 - N°5 « Sont membres actifs, celles et ceux qui adhèrent aux présents statuts ... Les mineurs peuvent adhérer à l'association sous réserve d'une autorisation écrite de leurs parents ou tuteurs légaux. Ils sont membres à part entière de l'association et sont admis par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans »
 - N°6: une admission « conformément au fondement des associations de jeunesse et d'éducation populaire »...« L'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres »

- La simplification des articles renvoie aux modifications suivantes présentées dans le tableau ci-après :

STATUTS REVUS EN 2020	NOUVEAUX STATUTS 2023
29 articles très détaillés	18 articles plus généraux
Art. 1 et 2	Fusionnés dans l'art. 1
Art. 3 et 6	Fusionnés dans l'art. 2
Art. 4, 7 et 9	Fusionnés dans l'art. 5
Art. 9, 10, 11, 12, 13	Fusionnés dans l'art. 12
Art. 14	cf. Article 11
Art. 16	Suppression
Art. 18, 19, 20, 21, 22	Fusionnés dans l'art. 10
Art. 23, 24, 25 et 26	art. 8 et 9

➤ *La proposition de statuts conformément aux critères JEP est validée à l'unanimité par l'ensemble des membres actifs présents à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juin 2023*

A l'issue du vote, et aucune question n'étant posée, Monsieur MIREY clôture l'AGE à 18h50

Laurent MIREY

Président du centre social rural du Canton de GRANDVILLIERS

CENTRE SOCIAL RURAL DU
CANTON DE GRANDVILLIERS
32 rue Frédéric Petit
60210 GRANDVILLIERS
Tél : 03 44 46 75 41 - Fax : 03 44 46 11 75
accueil@csrgrandvilliers.fr